



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Se syndiquer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

Mardi 5 février 2019

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article5886>

*Plus de 50 interventions de la FSU lors du CTSD du 4 février
Des classes encore surchargées... Un manque de remplaçant.es...
Des AESH toujours pas reconnues
La FSU vote contre cette carte scolaire
et appelle à la mobilisation*

1) Carte scolaire : Mobilisé-es le 6 février

2) Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

1) Carte scolaire : Mobilisé-es le 6 février

Toutes les mesures : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article5816>

Manifestation
Mercredi 6 février à 13h15
Conseil départemental
100 avenue d'Alsace
COLMAR

La FSU et ses syndicats, le SNUipp, le SNES et le SNEP avec la fédération de parents d'élèves FCPE appellent à un rassemblement, avant la réunion du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (présence du Préfet, des élus du Conseil Départemental et des maires, des Représentants des parents, des élus du personnel), pour EXIGER d'autres propositions que celles faites par l'Inspectrice d'Académie pour la préparation de rentrée 2014.

Nous appelons aussi à manifester pour les AESH (Accompagnant.es des Elèves en Situation de Handicap), qui luttent pour une hausse de leur rémunération, une formation digne de ce nom et de meilleures conditions de travail.

2) Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

Le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées ont lancé en octobre une concertation sur l'école inclusive dont un pan concerne l'avenir du métier d'accompagnant.

Les premières pistes lancées pour les accompagnants des élèves en situation de handicap sont loin de correspondre aux attentes de milliers de ces personnels précaires qui subissent de plein fouet des conditions de travail dégradées, des temps incomplets imposés, des salaires bas, une absence de reconnaissance professionnelle, qui les conduisent souvent à renoncer à leur emploi.

C'est ici : http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/st_gl_23_01_19_cp_aesh.pdf

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales